

FOIRE AUX QUESTIONS - FAQ

HK AL

Cette foire aux questions est destinée à répondre aux interrogations les plus fréquentes formulées par les élèves du secondaire. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter directement le lycée Daudet.

Les élèves qui viennent d'ES ou de S sont-ils pénalisés par rapport à ceux qui viennent de L ?

Absolument pas. Les premiers cours opèrent une remise à niveau de tous les étudiants. Ceux qui viennent de *L* ont eu plus de temps pour lire et ont parfois plus de culture, mais ce n'est pas systématique. Ceux qui viennent de *S* ou d'*ES* ont souvent appris à travailler plus rapidement, ne manquent pas de logique, et ont pu trouver le temps de se cultiver. Chaque section possède des atouts, mais la réussite des étudiants en CPGE AL n'a *aucun rapport* avec la section d'origine. Elle est essentiellement liée à l'investissement personnel de l'étudiant et à la régularité de son travail.

Le fait de ne pas avoir fait de latin dans le secondaire est-il un problème ?

Non, même si c'est évidemment un atout pour ceux qui en ont fait, qui dégagent du temps pour d'autres disciplines. Les étudiants sont répartis en deux groupes distincts, celui des *confirmés* et celui des *débutants*. Le professeur évalue rapidement le niveau de chacun à la rentrée et constitue les groupes en fonction. Il peut arriver qu'un étudiant quitte un groupe pour rejoindre l'autre groupe si besoin au bout de quelques semaines. Chaque groupe bénéficie d'un enseignement adapté et les *débutants* rejoignent peu à peu le niveau des *confirmés* à la fin de la première année de CPGE. Il arrive que d'anciens *débutants* obtiennent au concours des notes supérieures à celles obtenues par les étudiants *confirmés*.

Faut-il nécessairement avoir un dossier scolaire excellent dans les matières littéraires pour envisager une CPGE AL ?

Non. Nous recrutons bien sûr des étudiants ayant d'excellentes notes dans les disciplines littéraires, mais certains élèves entrent en CPGE avec un dossier moyen, voire qui comporte des faiblesses, dès lors que la motivation est forte et la marge de progrès possible.

A titre d'exemple, un de nos étudiants, qui n'avait eu que 10 au bac de français, s'est retrouvé admissible à l'ENS Ulm en 2017 avec 19 dans cette discipline et 16, 5 de moyenne générale au concours... C'est dire à quel point la CPGE est susceptible de faire progresser les élèves. Le propre de cette formation est en effet de fournir d'excellentes méthodes aux étudiants, de les entraîner très régulièrement, de leur faire découvrir sous un nouveau jour des disciplines qu'ils avaient pu négliger ou méconnaître : il arrive donc que des élèves de niveau moyen se révèlent performants à l'issue des années de CPGE, à condition bien sûr qu'ils se soient mis au travail dès le début de l'HK et n'aient pas accumulé un retard rédhibitoire dans telle ou telle discipline.

On ne perd donc rien à postuler, quel que soit son niveau de départ et une fois qu'on est pris, on a toute chance de progresser notablement si on travaille régulièrement.

Est-il difficile d'obtenir ses ECTS à la fin de l'année ou bien le parcours est-il sécurisé ?

Un étudiant qui travaille et rend les devoirs en étant assidu au cours obtient systématiquement ses ECTS. Très rares sont ceux qui ne les obtiennent pas, et la chose est toujours justifiée par le comportement inapproprié de l'étudiant.

Peut-on utiliser les ECTS délivrés par la CPGE pour s'inscrire en licence dans des disciplines qui ne sont pas enseignées en CPGE ?

Oui, mais sous certaines conditions et dans des cas spécifiques. Dans certaines universités, des passerelles sont possibles en Histoire de l'art, psychologie, sociologie, droit par exemple. Mais cela se décide au cas par cas, en fonction du niveau de l'étudiant, de sa motivation, dont l'université d'accueil est seule juge. Notre convention avec l'université Vauban permet un accès direct en L2 de droit, moyennant une rapide session de remise à niveau.

Le fait d'être inscrit dans une université en HK puis en KH nous oblige-t-il ensuite à y poursuivre notre licence ?

Non. Une fois les ECTS validés par l'université d'inscription, chaque étudiant est libre de faire un transfert de dossier pour rejoindre l'établissement supérieur de son choix, y compris à l'étranger bien sûr.

Peut-on partir en Erasmus en licence à l'issue de la CPGE ?

Oui, à condition d'être pris, ce type de cursus étant soumis à une sélection. Il faut y réfléchir dès la khâgne de façon à constituer le dossier en temps et en heure. Il arrive régulièrement que des étudiants de khâgne du lycée Daudet effectuent un cursus à l'étranger dès la licence par le biais du programme Erasmus.

Le fait d'avoir pratiqué plusieurs disciplines n'est-il pas un inconvénient pour réussir ensuite à l'université dans une seule matière ?

Non, au contraire. Toutes les disciplines enseignées sont liées entre elles. Le fait de faire du latin retentit fortement sur la maîtrise de la langue, informe la logique, nourrit la culture générale, aide à apprendre les langues romanes mais aussi une partie du vocabulaire en anglais. Il est bien difficile d'aborder un texte littéraire inscrit dans l'histoire et dans les débats intellectuels de son temps sans maîtriser certains concepts en philosophie et sans être doté de connaissances historiques. Il est problématique d'aborder un texte en littérature étrangère sans posséder certains outils techniques de l'analyse des textes que l'on apprend dans le cours de littérature française, dommageable de travailler des textes en langue française sans percevoir qu'ils sont souvent en relation avec les littératures européennes. Faire de l'histoire sans notions de géographie est impossible, et *vice-versa*. Faire de la philosophie sans culture générale est périlleux.

L'interdisciplinarité n'agit pas au détriment de la spécialisation future, bien au contraire, elle permet de poser de solides bases pour se spécialiser ensuite.

Certains élèves qui se dirigent ensuite vers des métiers qui n'ont plus rien à voir avec les connaissances académiques variées enseignées dans nos classes témoignent des années plus tard de ce que cette ouverture intellectuelle leur apporte encore au quotidien dans l'exercice de leur profession.

Avons-nous cours le samedi matin ?

Non, les étudiants sont libérés le vendredi soir de façon à pouvoir rejoindre leur famille pour le week-end et bénéficier d'une vraie coupure. Les devoirs ont lieu le lundi après-midi.

Est-il possible de réussir à entrer dans les IEP, les Ecoles de commerce, de journalisme, d'interprétariat, etc., en étudiant en section AL ?

Oui, et le Lycée Daudet propose des préparations spécifiques aux étudiants qui passent ce type de concours, en particulier pour les IEP. Depuis la création de la Banque d'Épreuves Littéraires (BEL), de nombreuses écoles sont accessibles aux étudiants des sections AL. Pour ce qui est des IEP, beaucoup ont modifié leurs voies d'accès et se sont retirés de la BEL, mais les étudiants peuvent les passer en dehors de la BEL, en choisissant bien sûr de concourir dans des disciplines autres que les mathématiques ou les sciences économiques. En 2018, les deux étudiants qui préparaient l'IEP d'Aix au Lycée Daudet l'ont obtenu (l'une des deux était *major* de la promotion). En 2017, les deux étudiantes qui préparaient l'IEP de Bordeaux ont également intégré cette école.

Sur ce point, cf. aussi la *Plaquette de présentation* et les *Paroles d'Anciens Élèves*.

La CPGE AL est-elle une bonne formation si l'on veut devenir enseignant (CAPES, Agrégation, Doctorat) ?

La CPGE AL est parfaitement adaptée à une poursuite ultérieure d'études en vue de pratiquer l'enseignement et la recherche, car elle permet d'acquérir précocement les méthodes nécessaires en la matière. Les étudiants issus de CPGE AL réussissent ensuite assez aisément dans ce type de concours, notamment en raison du nombre élevé et régulier de devoirs sur table et de colles (entraînement personnalisé à l'oral, qu'il faut commencer tôt pour réussir à franchir la barre de l'oral des concours). Bien entendu, cette rigueur et cette efficacité sont ensuite aisées à transférer dans de tout autres domaines professionnels.

Des activités culturelles, des voyages, ... sont-ils proposés au Lycée Daudet en CPGE ?

Oui, de façon ponctuelle et toujours en lien avec les finalités de la CPGE :

- groupe de théâtre qui donne une représentation en fin d'année
- voyage à Paris, organisé à chaque fin d'année d'HK (visites de musées, présence aux oraux de l'ENS et de l'École des Chartes)
- conférences d'universitaires invités sur des sujets en lien avec le programme des concours